



BPJEPS ÉQUITATION

EN STRUCTURES ASSOCIATIVES

OPTION B: APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE*

DE LA PASSION A LA PROFESSION



OBJECTIFS

- ▶ Encadrement de tous publics de plus de 3 ans
- ▶ Initiation et découverte de sports équestres
- ▶ Entraînement et compétition en équitation
- ▶ Gestion des espaces équins
- ▶ Mise en place de projet d'animation



DURÉE, DATES ET LIEUX

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES

Le Luc en Provence : 29/09/2025 – 25/09/2026



La formation se déroule sur 12 mois.
Épreuves de sélection et inscriptions
ouvertes toute l'année.
Consultez les dates sur le
#CalendrierIMSAT
www.imsat.co



PRÉREQUIS

- ▶ Être âgé de plus de 16 ans.
- ▶ Être titulaire du PSC au premier jour de formation.
- ▶ Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation et aux tests de sélection (le cas échéant)

*Premiers Secours Citoyen



PRISE EN CHARGE & RÉMUNÉRATION

Formation exclusivement en contrat d'alternance.
Dispositif 100% financé et rémunéré (cf. tableau de
rémunération ci-dessous).

Age	- 21 ans	21 à 25 ans	+26 ans
Apprentissage	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
Professionalisation	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC



Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'avis médical favorable.

La formation BPJEPS spécialité "Éducateur Sportif" mention "Équitation" est un diplôme d'État de niveau 4.

Le diplôme atteste de compétences permettant d'évoluer en tant qu'animateur éducateur sportif.

Une fois la formation terminée, le titulaire de ce diplôme pourra exercer en tant qu'enseignant dans un centre équestre.

L'IMSAT vous ouvre ses portes et vous accompagne vers l'emploi. Fort de son réseau partenarial, l'IMSAT peut vous mettre en relation avec ses partenaires afin de faciliter votre recherche de structure d'alternance.

INFOS ET CONTACT



contact@imsat.co
04 94 75 24 15
www.imsat.co

Campus de la Grande Tourrache
Avenue François Arago - 83130 La Garde

Contact entreprises
Antonin Deneire - 06 66 20 89 59
a.deneire@upv.org

Contact candidats
Clément Ariapoutry-Virin - 06 61 83 39 03
c.ariapoutry@upv.org

Sarah Saadallah - 06 65 64 77 21
s.saadallah@upv.org

ORGANISATION DE LA FORMATION

RUBAN D'ALTERNANCE PRÉVISIONNEL



INFORMATIONS

L'IMSAT vous propose de participer à des réunions d'informations collectives. Inscription sur www.imsat.co (QR Code ci-contre)



MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le BPJEPS Équitation est composé de 4 Unités Capitalisables :

- ▶ **UC1*** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- ▶ **UC2*** : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- ▶ **UC3** : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de l'équitation.
- ▶ **UC4** : Mobiliser les techniques de la mention «Équitation» pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

**Les unités capitalisables 1 et 2 sont transversales à tous les BPJEPS*

MODULES DE FORMATION



Perfectionnement et approfondissement des savoirs



Gestion des espaces équestres



Analyses de contexte, de situation et de pratique sportive



Prévention des risques et mise en sécurité des publics



Conception et mise en oeuvre de projets pédagogiques



Immersion en milieu professionnel

PERSPECTIVES & DÉBOUCHÉS



Animateur sportif



Moniteur d'équitation



Centres équestres